

Notice sur l'examen final EPS 2025 de maître en planification dans la thermique du bâtiment

1. Règlement d'examen

L'examen final est régi par le règlement d'examen et les directives y relatives. Ces documents sont disponibles sur www.suissetec.ch (rubrique Formation).

2. Admission

Conditions d'admission (voir règlement d'examen, ch. 3.3 ; directives, ch. 3.2) :

- Certificat fédéral de capacité de projeteur/euse en technique du bâtiment chauffage et quatre ans d'expérience professionnelle dans la planification d'installations thermiques après la formation professionnelle initiale.
- Certificat fédéral de capacité de projeteur/euse en technique du bâtiment sanitaire, de projeteur/euse en technique du bâtiment ventilation, de projeteur/euse frigoriste et cinq ans d'expérience professionnelle dans la planification d'installations thermiques après la formation professionnelle initiale.
- Brevet fédéral de contremaître en chauffage et trois ans d'expérience professionnelle dans la planification d'installations thermiques après obtention du brevet.
- Diplôme fédéral de maître chauffagiste et deux ans d'expérience professionnelle dans la planification d'installations thermiques après obtention du diplôme.
- Diplôme fédéral de maître sanitaire, de projeteur/euse sanitaire et trois ans d'expérience professionnelle dans la planification d'installations thermiques après obtention du diplôme.
- L'expérience professionnelle est prise en compte jusqu'au moment de l'inscription à l'examen final.
- Tous les modules doivent être réussis avec la note d'au moins 4,0.

3. Dates de l'examen

Remise du plan du travail de diplôme	29 novembre 2024
Décision d'admission	Mi-janvier 2025
Remise du travail de diplôme	10 février 2025
Examen oral	14 mars 2025

4. Lieu de l'examen

Examen oral : centre de formation suissetec à Colombier (NE).

5. Inscription

Le formulaire d'inscription doit être complété **en ligne**.

Les **documents suivants** sont à joindre **impérativement** (règlement d'examen, ch. 3.2) :

- Copie d'une pièce d'identité officielle munie d'une photo** (passeport, carte d'identité).
- Copie du certificat fédéral de capacité, du brevet fédéral ou du diplôme fédéral.**
- Copies des certificats ou attestations de travail**, comme preuve de l'expérience professionnelle acquise après la formation concernée (voir point 2). Les informations suivantes doivent y figurer : date d'entrée, activité/fonction, éventuelle date de départ, date de l'établissement du certificat ou de l'attestation.
- Copies de tous les certificats de module**, conformément aux directives, ch. 3.2 (par ordre alphabétique).
- Plan du travail de diplôme**

Délai d'inscription : 29 novembre 2024

- Les inscriptions reçues hors délai ou incomplètes ne sont pas acceptées par la commission assurance qualité.
- Les candidats doivent disposer de tous les certificats de module requis au délai d'inscription. Les examens de module passés après le délai d'inscription ne peuvent pas être pris en compte.
- Une fois le transfert de vos données correctement effectué, vous recevrez automatiquement une confirmation par e-mail.

IMPORTANT : si vous ne recevez aucune confirmation, veuillez **immédiatement** vous adresser au secrétariat des examens (voir ci-dessous : 9. Renseignements).

La décision concernant votre admission à l'examen final vous parviendra par écrit d'ici mi-janvier.

6. Taxes d'examen

a) Candidats d'entreprises membres de suissetec	b) Candidats d'entreprises non membres
Taxe d'examen CHF 950.–	Taxe d'examen CHF 950.–
<u>Moins cotisation de formation* - CHF 500.–</u>	
Montant à payer CHF 450.–	

*Les cotisations de formation contribuent à hauteur de CHF 500.– en tant que paiement anticipé pour les employeurs et les collaborateurs des entreprises membres de suissetec.

La taxe d'examen est facturée avec l'admission.

7. Prix pour le meilleur candidat

Le meilleur candidat selon la note globale à l'examen final sera récompensé par une montre IWC.

8. Cérémonie de remise des diplômes

Les informations sur la cérémonie de remise des diplômes seront communiquées ultérieurement.

9. Renseignements

En cas de questions, veuillez vous adresser au secrétariat des examens. Adresse e-mail : examen@suissetec.ch

- Elena Meier-Zanelli, tél. 043 244 73 46
- Stefania Miranda, tél. 043 244 73 49
- Markus Pfander, tél. 043 244 73 45

Etat au juin 2024